PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Conseil National pour la Démocratie
et le Développement

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – – Solidarité

DECRET D/ N°035/ PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009

PORTANT NOMINATION DU COMMANDANT DES COMMANDOS D'ATTENTE

PRESIDENT DE LA TRANSITION
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PAR INTERIM

-- **Vu** le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

-- **Vu** l'Ordonnance N°001/PRG/SGG/2008/ du 29 Décembre 2008, portant création du poste de premier Ministre Chef du Gouvernement ;

-- **Vu** le procès verbal de la Réunion du CNDD en date du 06 Janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2ème Vice-président du CNDD, Président de la République par Intérim ;

-- **Vu** le discours de Monsieur le Président de la République par Intérim du 06 Janvier 2010, demandant le choix d'un premier Ministre Chef du Gouvernement d'union Nationale issu des rangs de l'opposition ;

-- **Vu** les accords de Ouagadougou en date du 15Janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2ème Vice-président du CNDD comme Président de la République par Intérim, Président de la Transition ;

-- **Vu** le Décret N° 001/PRG/CNDD/SGGPRG/2010 du 19 Janvier 2010 portant nomination du premier Ministre, Chef du Gouvernement d'union Nationale de Transition.

-- **Vu** le Décret N°003/PRG/CNDD/SGG/2010 du 03 Février 2010 portant restructuration du Gouvernement.

-- **Et** sur proposition du Ministre de la Défense Nationale et sur accord du Premier Ministre Chef du Gouvernement de Transition.

DECRETE

Article 1er/ Le **Commandant Saa Alphonse TOURE**, en service au Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA), est nommé Commandant du Bataillon des Commandos d'Attente à Samoriya.

Article 2/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 31 MARS 2010 2010

Le Président Intérimaire

Général de Brigade Sékouba KONATE
Président de la Transition
Président de la République par Intérim.
Ministre de la Défense Nationale.